

SAILLAGOUSE
COEUR DE CERDAGNE

REGARD

sur

SAILLAGOUSE

MAIRIE DE SAILLAGOUSE

Place Oliva ♦ 66800 SAILLAGOUSE

Tél. 04 68 04 72 89 ♦ Fax : 04 68 04 05 57

e-mail : mairie-saillagouse@wanadoo.fr

Jan 2014

Ecole d'hier...



Debout de gauche à droite : Gilles Durand - Georges Casanova - Antoine Aspéro
Forn Thérèse ép. Blanc - Victorine Auté - Marguerite Blaize ép. Chevrey.

Assis de gauche à droite : Firmin Chambon - Jacques Boixo - François Rotland - Antoine Arbos - Rose Fabre
Antoinette Goza ép. Boixo - Germaine Tor - Aline Fournier

*Photo extraite du livre " Dans les Pyrénées-Orientales : notre école au bon vieux temps "
offert par Mme Marie-Louise Forgues-Olive*

Notre école au bon vieux temps :

C'est en 1833 que commence l'histoire de l'école moderne avec le vote de la loi Guizot, qui oblige les communes à ouvrir des écoles pour les garçons.

Cent ans plus tard, les choses ont bien changé : nos jeunes, garçons et filles sont instruits, la langue française a élargi son audience, l'école est un moyen de découvrir d'autres horizons : ski, nature, travail manuel, langues étrangères, musique...

*Photo d'une classe à Saillagouse en 1925.
Tout à gauche, Antoine Cayrol, plus connu sous son nom d'écrivain : Jordi Pere Cerda.*



Point sur le transfert de la cour de l'école :
les dossiers techniques ont été présentés : l'Etat, dans le cadre de la Dotation Globale
d'Équipement a accordé 37.033 €, soit 25 % du montant total des travaux.

et d'aujourd'hui

Des premiers pas vers la vie sociale... à la maternelle...



aux premiers balbutiements pédagogiques pour se préparer à entrer au collège, tout est mis en œuvre à Saillagouse pour que l'enfant soit au centre du projet éducatif avec une équipe d'enseignants dynamiques.

Quelques chiffres de la rentrée :

La natalité se porte bien avec :

- Crèche-Halte garderie (04.68.04.01.14) : 14 places toutes pourvues
- Maternelle (04.68.04.79.29) : 54 enfants sur 2 classes
- Primaire (04.68.04.72.78) : 85 enfants répartis dans 4 classes.

Le village et l'équipe enseignante accueillent cette année un nouvel instituteur nommé au cours préparatoire : monsieur Jean Prost.



Les enfants ont ainsi la chance de pouvoir pratiquer le catalan au quotidien puisque Monsieur Prost enseigne cette langue une heure chaque jour, ce qui fait la joie des enfants, mais également des parents.

En ce qui concerne l'encadrement péri-scolaire, nous souhaitons la bienvenue à Florence Marty qui s'occupe de la garderie du matin entre 7 h 45 et 9 h, et de l'étude du soir de 16h45 à 18h15.

Nous souhaitons également une bonne rentrée à Chantal, Francine, Josefa et Lydia qui s'occupent des enfants à l'école, durant la cantine et la traversée de route.

En ce qui concerne l'aménagement de l'espace public vers l'école maternelle, la Région a été sollicitée. Les travaux combinés avec la mise aux normes des vestiaires du stade devraient démarrer dès le mois de juin prochain.

Mais l'enfant et autour de



... l'activité sportive

Encadrés par les étudiants de l'UFR/STAPS de Font-Romeu, le rugby, l'athlétisme, le ski de piste ou de fond, sont autant de disciplines sportives que nos jeunes peuvent découvrir.

...l'informatique à l'école



LA SECURITE



En collaboration avec les enseignants, la Gendarmerie, la DDE subdivision de Saillagouse, nos jeunes ont rappelé à leurs parents et aux utilisateurs de la route qu'il faut " ouvrir l'œil " et appliquer les règles de sécurité.

Ainsi, les enfants de l'école primaire ont pu jouer au gendarme " !

Si vous êtes passé devant l'école les 16 et 17 octobre derniers, vous avez pu remarquer que les gendarmes n'étaient pas seuls pour arrêter les véhicules.

En effet, ce jour-là, c'étaient les écoliers qui verbalisaient " pour de faux ".

Au lieu d'un procès-verbal en bonne et due forme, les conducteurs en faute ont signé une convention par laquelle ils s'engageaient à respecter à la lettre le Code de la Route, notamment lors de la traversée de Saillagouse. Nous remercions tous les participants pour leur aide et les automobilistes pour leur collaboration.

Et n'oubliez pas, une vie humaine, celle d'un enfant, mérite bien que l'on lève le pied dans la traversée des villages.

l'enfant, c'est aussi...



PÔLE ANIMATION avec Sébastien

Cet été, de nombreuses activités ont été proposées aux jeunes de 8 à 16 ans. Des journées autour de l'environnement permettaient de découvrir la Cerdagne à pied, à cheval ou à vélo.



De même, un stage "cirque" offrait, sur une semaine, la possibilité de s'initier au clown, jonglage et équilibre.

Le succès rencontré et l'investissement des jeunes nous a amené à renouveler l'expérience le week-end des 22 et 23 novembre.

Ces deux jours, une vingtaine de jeunes ont répondu présent. Le jonglage s'est rajouté aux autres activités.

L'enthousiasme des enfants nous permet d'envisager de nouveaux stages "cirque", initiation et perfectionnement, pour les grands et les petits.

Merci aux professionnels encadrants Valérie et Manu.



Ça s'est passé à Saillagouse...

14 JUILLET

Cette année, la cérémonie du 14 juillet a été tout à fait exceptionnelle puisqu'elle a rendu un hommage à l'action et à l'engagement des élus.

Lors de la cérémonie au Monument aux Morts, où le Maire Georges Armengol a rappelé le symbole fort de la prise de la Bastille, après un peu d'histoire sur la commémoration de cette date, la traditionnelle gerbe a été déposée.

La suite des événements, devant un nombreux public, a été encore plus conviviale et monsieur le Maire, dans son discours, a souligné les maîtres mots de la démocratie : Liberté, Egalité, Fraternité, lesquels ne sont jamais vains, puisqu'ils sont l'origine du bon fonctionnement de nos communes.

C'est pourquoi le Conseil Municipal de Saillagouse, sur proposition de Monsieur le Maire, a décidé d'offrir une médaille de la vielle à tous ceux qui, en s'engageant dans un mandat municipal, ont œuvré pour le bien de la collectivité et de ses concitoyens.

Pas moins de 37 personnes ont été récompensées, depuis 1952, entre autres : Jean De Maury, Antoine Cayrol, Jeannot Llense, Raymond Imbern, Jean Gérémiás, Robert Ponsaillé...

Bien sûr, certains médaillés n'ont pas pu venir à Saillagouse ce jour-là. Mais la récompense ainsi qu'un petit mot amical leur ont été transmis.

Ainsi, Madame Cooper, conseillère municipale de 1965 à 1971 a très gentiment remercié le nouveau Conseil Municipal en ces termes : *"Monsieur le Maire,*

Je viens vous remercier pour la magnifique médaille concernant ma présence au sein du Conseil Municipal de Saillagouse de 1965 à 1971. J'ai été très touchée par ce geste et vous en remercie, vous et le Conseil Municipal... Je n'ai pu avoir le plaisir de venir à Saillagouse, cela m'aurait rappelé le séjour de 34 ans que

j'ai passé dans votre sympathique village dont je garde un excellent souvenir... Encore un bon merci pour votre attention et vous prie de croire, Monsieur le Maire, au bon souvenir que je garde de mon séjour à Saillagouse et à ses habitants".

Cette journée fut également l'occasion de remettre trois médailles spécifiques : José Palau et Jean-Pierre Arbos, médaille départementale Vermeil pour leurs 30 ans au service de la collectivité, Georges Armengol, médaille départementale Argent récompensant 20 années de mandat, mettant ainsi en exergue le dévouement et l'engagement de chacun d'eux au service de tous.



Mais le dévouement a aussi été à l'honneur pour trois membres du Centre de Secours :

- le Caporal Chef Jean-Pierre Ester : Médaille Or pour 37 ans au service des autres
- Le Sergent Chef Firmin Corbeilla : Médaille Or pour 33 ans
- L'Adjudant Chef de Centre Hervé Cunill : Médaille Argent pour 20 ans.

Le Maire a rappelé pour chacun d'eux l'état de service, leur longévité, leur dévouement au service de leurs semblables, qui les amènent souvent à prendre des risques au péril de leur vie.



Parmi les nombreuses animations qui ont eu lieu cet été, nous avons choisi quelques photos souvenirs qui montrent notre village en fête. Ainsi, ceux qui s'expriment par lettre anonyme en disant que rien n'est organisé, a dû prendre de très longues vacances qui l'on amené à être absent de Saillagouse cet été.

Cet été...



Merci à tous ceux qui ont contribué aux diverses animations proposées et rendez-vous à l'anonyme pour nous donner des idées et nous aider à les mettre en œuvre.

Hier, aujourd'hui et demain,

• FORUM DES ARTS MARTIAUX

Le samedi 27 septembre, la Salle polyvalente François Ester accueillait le 1er forum des Arts Martiaux des hauts cantons, à l'initiative de Jean-François Banet et Stéphan Baldaccioni du club de Tae Kwon Do d'Estavar.

Les divers clubs sportifs de ces disciplines étaient au rendez-vous et ont ainsi pu faire la promotion de leur activité, donner des informations et présenter des démonstrations.

Le public a été enchanté de cette journée et attend la 2ème édition !

Liste des clubs d'arts martiaux :

TAEKWONDO

- Jean-François Banet 06.71.79.05.72
- Stéphan 06.14.81.68.72

JUDO

- Jean-Marie Planes 04.68.30.09.00
- Eric Le Bouedec 04.68.04.25.27
- André Bey 04.68.04.54.30

AIKIDO

- Louis Speck 06.24.64.24.43

BODY COMBAT

- Franck Vial 06.70.48.12.08

KUNG FU, TAE CHI CHUAN

- Bernadette Antonio 04.68.30.69.67

OUVERTURE EN JANVIER

Des cours de Kunalini et de Yoga sont prévus à la salle polyvalente François Ester dès le mois de janvier 2004. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Mme ESCOBEDO
au 04.68.04.38.84
ou au 06.72.62.11.45

• SALON DES ASSOCIATIONS



Environ 40 associations étaient représentées lors de cette 1ère édition, tant culturelles que sportives ou sociales. Malgré une matinée bien froide, Sébastien a accueilli les divers participants avec un bon café et quelques-uns se sont même réchauffés en jouant au badminton ou au basket.

Lors de l'apéritif de clôture, Monsieur le Maire a remercié tous les présents et propose une 2ème édition dès le début de la prochaine rentrée scolaire.

Ce coup d'essai a été l'occasion pour les diverses associations de se rencontrer et de discuter.

Elles vous donnent rendez-vous l'an prochain pour vous informer de leurs nombreuses activités.



Saillagouse vous propose

MARCHE DE NOËL

Pour la deuxième année consécutive, le Marché de Noël s'est déroulé autour de l'espace mairie le samedi 6 et dimanche 7 décembre. Ce sont environ 40 exposants qui ont participé à cette manifestation ainsi bien sûr que le Papa Noël qui a posé avec de nombreux enfants.



SOIREE LUMIERES

DES Soirées
lumière
Cycle de Conférences
en Cerdagne

La Communauté de communes "Pyrénées-Cerdagne", en collaboration avec l'Université de Perpignan, vous propose un cycle de conférences en Cerdagne.

Ces conférences sont suivies d'un débat.

Le programme est à votre disposition dans tous les commerces de Cerdagne. SAILLAGOUSE : conférence le 14 mai 2004

"Biosphère terrestre et cycle du carbone"

Par Bernard Saugier, Professeur à l'Université de Paris Sud.

ENTREE LIBRE ET GRATUITE

SAISON CERDANE

Dans le cadre de la Saison Cerdane de la Saison culturelle 2003-2004, notre commune participe aux diverses manifestations qui sont programmées par un groupe de bénévoles avec la participation des communes de Font-Romeu, Osséja, Sainte-Léocadie, et Saillagouse.

Ces manifestations sont réalisées grâce au soutien de la Charte Intercommunale de Cerdagne, la Région Languedoc-Roussillon, le Conseil Général, Itinéraires du Théâtre et du Cirque, Musique et Danse en Languedoc-Roussillon, Leader +, Terres Romanes en Pays Catalan, le Ministère de la Culture, la Fédération des Œuvres Laïques des P.O., l'ADDMCT 66 et le Ministère de la Culture.

Les représentations retenues à Saillagouse :

• **Vendredi 30 janvier** au cinéma (horaires à préciser au 04 68 04 06 41) :

- Atelier de découverte, d'apprentissage et de dialogues avec les artistes pour petits et grands.

Artistes du spectacle : Le Beaujolais nouveau est arrivé

• **Samedi 31 janvier** à 21 h au cinéma :

Théâtre avec la Compagnie Théâtre 7 : le Beaujolais nouveau est arrivé

Nous incitons vivement les personnes intéressées à venir nombreuses applaudir les artistes et encourager, par leur présence, les organisateurs de ces soirées



Echos de la vie associative

BASKET CERDANYA



Dimanche 28 septembre, c'était au tour du Basket Club Cerdanya " d'envahir la salle polyvalente " pour une journée non stop. En effet, le Conseil Municipal, désireux de promouvoir le sport, principalement auprès des jeunes, et de doter la salle François Ester en équipements, a décidé cette année de faire installer des paniers de basket fixés en toiture, relevables et de faire retracer le marquage au centre. Cet investissement permet dorénavant au Basket Cerdanya d'inviter d'autres clubs de basket et de jouer des matches de championnat à domicile. A l'occasion de cette grande journée d'inauguration, le club a donc invité quelques " concurrents " qui ont eu la gentillesse de se déplacer : LLIVIA, PRADES, PUIGCERDA, et SALIENT.

Le Basket Club Cerdanya a profité de cette inauguration pour présenter les maillots des basketteurs qui joueront dorénavant en orange et noir avec bien sûr le drapeau cerdan en logo.

Tout au long de la journée, les matches amicaux (toutes les catégories ont joué) se sont déroulés dans une super ambiance, ainsi que le repas qui a regroupé quelques 120 personnes. Vers 16 heures, Monsieur le Maire, M. Pesqué (chargé des sports) et le Conseil Municipal ont officiellement inauguré ces nouvelles installations et offert un goûter à tous les enfants. Cette journée a connu un vif succès en réunissant 140 jeunes basketteurs et restera un excellent souvenir pour tous grâce aux quelques 400 spectateurs qui ont eu la gentillesse de venir les applaudir.

Quel que soit votre âge, si vous souhaitez rejoindre le club, une sympathique équipe vous attend (enfants, adolescents, adultes).



Renseignements au 04.68.04.72.89
ou 04.68.04.09.31 (soir).

Dernière minute : mini-basket pour les tout-petits le jeudi à 17h30. **C'est super !**

FOOTBALL-CLUB CERDAGNE FONT-ROMEU CAPCIR

La saison 2003/2004 est lancée. Quelques 250 joueurs et dirigeants composent notre club qui va honorer nos couleurs sur tous les stades du département ainsi que ceux de la Région Languedoc Roussillon.

11 équipes composent cette association : débutants, 2 équipes poussins, benjamins, 13 ans, 2 équipes 15 ans, 18 ans, seniors filles et 2 équipes seniors hommes.

Pendant tout l'été 2003, le comité directeur a mis en place l'organisation du club en s'appuyant sur le nouvel entraîneur Etienne Ridet qui nous emmène son expérience, son savoir-faire et sa compétence, autant en qualité de joueur que d'éducateur. Après 3 mois de compétition, les résultats sont à la hauteur des objectifs fixés en début de saison, à savoir : les seniors qui évoluent en Promotion d'Honneur sont en tête du classement, l'équipe seniors 2ème division sont en 2ème position, les filles caracolent également en haut de classement. L'équipe 18 ans Ligue Honneur sont 2ème avec comme objectif d'accéder à la Ligue Excellence pour la saison prochaine. Les jeunes 15 ans Ligue Excellence sont à ce jour 6ème d'une poule de 12 équipes où évoluent, entre autres, Nîmes, Montpellier, Alès, Perpignan et autres Lunel, Castelnaud le Crès... Leur objectif étant de se maintenir dans ce groupe fort relevé. Les 15 ans District, équipe à 7, ont infligé récemment une véritable correction à leur homologue de Thuir par un score fleur de 15 à 1, sur le terrain de l'adversaire. Quant aux 13 ans, la première place du classement leur est due grâce aux 18 joueurs de qualité qui la composent et aux dirigeants qui les suivent et les " chouchoutent ". Benjamins, Poussins Excellence et Espérance sont également des compétiteurs qui font honneur à nos couleurs. Les débutants font preuve de beaucoup de sérieux lors des différents plateaux auxquels ils ont participé (9 victoires et 2 défaites).



Autant dire que les bénévoles dirigeants et accompagnateurs sont très fiers de tous ces résultats qui démontrent qu'avec du sérieux aux entraînements, les résultats du week-end ne peuvent être que positifs.

Un grand merci à tous les supporters qui viennent encourager nos différentes équipes sur les terrains de Saillagouse, Osséja et Bourg-Madame.

Le Football Club vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

de Saillagouse...

LA VIE DES CAMILLERES



Après la participation traditionnelle à la messe de minuit, Les Camilleres ont présenté la plupart des chants de leur disque compact *Ceretania* au cours d'un concert donné à Saillagouse en l'église Sainte Eugénie au mois de janvier. Cette manifestation attira de nombreux mélomanes de Cerdagne et connut, à la grande satisfaction des choristes, un franc succès.

L'activité de la chorale s'est enrichie de divers concerts en déplacement hors des hauts cantons : rencontre organisée par la Fédération des Cors de Clavé en la cathédrale de Perpignan, rencontre sur le thème des *Taramelles (Goigs dels ous)* à Vilanova de Saü près de Vic, invitation à la semaine médiévale de Montblanc citée fortifiée du sud de Barcelone, rencontres d'Arles sur Tech et, pour terminer la saison, concert à l'église .

Saint Pierre de Prades à l'occasion de la fête de la musique. Entre temps, Les Camilleres avaient rejoint Saillagouse pour se produire aux côtés de Jordi Barre.

La rentrée depuis septembre s'est avérée animée puisque la chorale a assuré des concerts à la maison de vacances des PTT d'Egat, en l'église de Mont-Louis puis de Llivia à la demande des municipalités et participé à la rencontre, devenue maintenant traditionnelle, des chorales de Cerdagne à Tallo organisée à l'occasion des journées du patrimoine. Une rencontre est également prévue à la fin du mois

de novembre à La Cabanasse et l'activité 2003 se terminera évidemment par la participation à la *Missa del Gall*.

Depuis l'année dernière, Les Camilleres ont également eu la grande satisfaction de voir grossir leurs rangs de façon conséquente puisque pas moins d'une dizaine de nouveaux choristes font maintenant partie de la famille, gage de vitalité et de reconnaissance de valeur. Cependant, il manque toujours des ténors pour équilibrer les pupitres...

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2004 !

LOISIRS CREATIFS



BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est ouverte à tous le mercredi de 16 heures à 18 heures 30. Grand choix de livres.



Echos de la vie associative



LES AÎNES DE L'AN 2000

Le club est ouvert à tous de 15 heures à 19 heures afin de se retrouver autour de jeux (cartes...).

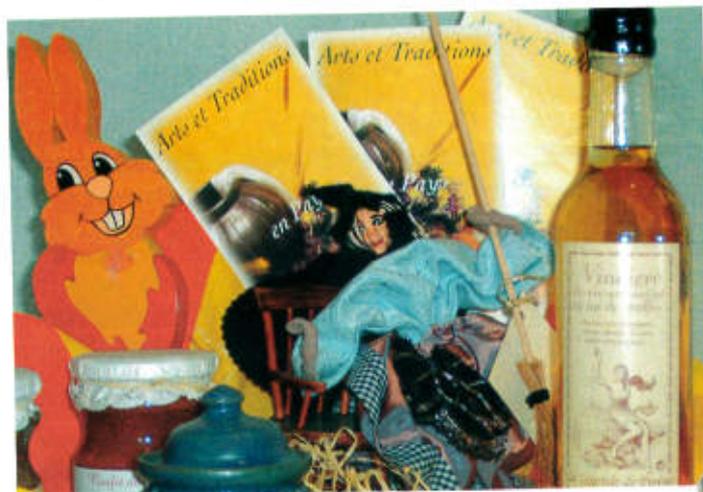
Organisation de deux lotos par mois. Tentez votre chance !

Vous êtes tous les bienvenus, continuez à venir nombreux.

OFFICE DE TOURISME

Comme chaque année, l'Office de Tourisme a accueilli une exposition d'Artisanat d'Art et de Tradition. Ce qui a fait dire à de nombreux visiteurs (18 100 Sur 3 mois) qu'il était le plus beau !

Il s'agissait surtout d'assurer la promotion des activités, des professionnels et d'informer les visiteurs. Cette tâche a été bien remplie par les jeunes autour de Caroline. Félicitations. Mais après l'été, l'activité continue en assurant l'accueil et la promotion de notre entité.



HALLOWEEN

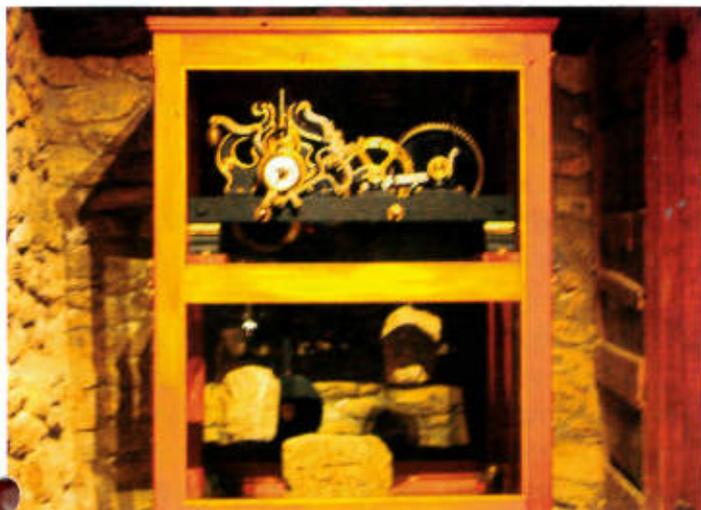
Nous remercions cette année les mamans saillagousaines et les enfants de l'école qui ont organisé cette fête. Tout s'est très bien passé, nos petits monstres ont sillonné les rues du village, malgré le froid, pour récolter de nombreuses gâteries qu'ils ont dégusté à la mairie avec un petit goûter. C'est en musique que les enfants se sont partagés les bonbons reçus. Un grand merci à tous ceux qui ont joué le jeu et ont ouvert leur porte aux sorcières, vampires et autres citrouilles...



de Saillagouse...

A.S.E.S.E.

(ASSOCIATION DE SAUVEGARDE
DE L'ÉGLISE SAINTE EUGÉNIE)



Le mécanisme de l'ancienne horloge qui date de 1855 se détériorait en haut du clocher. Il a été décidé de le descendre pour le restaurer et l'exposer. Les employés communaux ont mené à bien cette difficile tâche, compte tenu de son volume et de son poids.

Porté aux ateliers municipaux, c'est à Henri Bardes qu'est revenu le soin de réaliser cette tâche qui lui tenait particulièrement à cœur puisque ce fut le dernier à remonter ce mécanisme chaque quinze jours pour la sonnerie et chaque semaine pour l'horloge.

Le résultat de cette restauration, que vous pouvez découvrir dans l'église, est à la hauteur du travail fourni par Henri. Nous déplorons toutefois la disparition de deux contrepoids.

L'association a pris en charge le vitrage de ce meuble.

A l'occasion, elle vous rappelle que les cotisations ont été fixées à 20 €, d'autres travaux pourraient être prévus pour valoriser notre église.

(Pour les cotisations, s'adresser à Mme Carcassonne au 04.68.04.70.14).



COMITE D'ANIMATION

Le 22 octobre 2003, le Comité d'Animation a tenu son Assemblée Générale. Au cours de cette assemblée générale, a eu lieu l'élection du nouveau bureau :

Président : M. PALAU Daniel
Trésorière : Melle MAUVIERE Nadia
Secrétaire : Mme TRINCANATO Marie-Noëlle

Une partie du programme des manifestations pour 2004 a déjà été élaboré, à savoir que :

- Les dimanches 11 janvier, 8 février, 14 mars et 4 avril, à partir de 15 heures, auront lieu les après-midi jeux.
- Le dimanche 15 février 2004, le Carnaval des Enfants, avec après-midi récréative suivie d'un goûter.

Les autres manifestations vous seront annoncées prochainement.

Dans l'attente de vous compter parmi nous, nous vous souhaitons de Joyeuses fêtes de fin d'année.

Bon Nadal, Bon Any...

ASSOCIATION Intermédiaire RELAIS-ACTIVITES

1, Avenue du Roussillon
66800 SAILLAGOUSE

Tél. 04.68.04.01.66 Fax : 04.68.04.04.48

Relais-Activités a le plaisir de vous informer de la mise en place d'un nouveau service : **le transport à la demande**, réservé aux demandeurs d'emploi inscrits dans notre structure.

En effet, en raison des difficultés de mobilité rencontrées par le public, réel frein à l'insertion sociale et professionnelle, un projet de "service de transport à la demande" a été présenté dans le cadre des actions innovantes DGAS/FNARS en septembre 2002, et a été retenu.

Cela nous a permis de faire l'acquisition d'une voiture électrique qui assure le fonctionnement de ce service.

Vous trouvez cette prestation intéressante ? Vous souhaitez vous investir pour faire fonctionner au mieux ce service ?

Alors, rejoignez-nous pour être **CHAUFFEUR BENEVOLE** :

- Vous emmènerez les demandeurs d'emploi sur leur lieu de travail,
- Vous les accompagnerez pour effectuer leurs démarches professionnelles (ANPE, formation, entretien d'embauche...),
- Vous les conduirez pour effectuer leurs démarches sociales ou de santé (CAF, Maison Sociale, services caritatifs, médecins, CMP...),

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à nous contacter au : 04.68.04.01.66..

D'autre part, la saison hivernale approche. Vous cherchez du personnel : pour nettoyer des appartements entre deux locations ? Pour vous éviter de faire le ménage durant vos vacances ou durant l'année ? Pour vous aider à déneiger un chemin?...

Entreprises, collectivités, associations, vous avez besoin de main d'œuvre : pour du petit bricolage, pour du service, pour de la plonge, pour de l'entretien ?...

Nous pouvons vous fournir le personnel dont vous avez besoin. Il suffit de nous contacter et nous nous occuperons du reste (contrat de travail, déclaration URSSAF, bulletins de salaire...).

En attendant que vous nous contactiez, les permanents et les administrateurs de Relais-Activités vous souhaitent à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

R.E.S.S.O.R

RELAIS SANTÉ SOCIAL DE RÉINSERTION



Une nouvelle association est née : R.E.S.S.O.R. (Relais Santé Sociale de Réinsertion)

C'est une association loi 1901, créée en août 2003 pour vous aider dans vos démarches d'insertion sociale.

Cette association, attentive à vos besoins et vos attentes, est avant tout un lieu d'écoute. Elle se donne pour objectif de vous accompagner dans vos difficultés pour vous permettre de rebondir...

4 Services vous sont proposés :

- ◆ **un Point Ecoute Santé :**
une psychologue est à votre écoute gratuitement
- ◆ **un hébergement d'urgence :**
une chambre est disponible 3 jours en cas de besoin
- ◆ **une aide alimentaire :** un colis alimentaire pour vous dépanner peut vous être délivré
- ◆ **des ateliers de lutte contre l'illettrisme :** pour améliorer votre niveau de lecture et d'écriture ou apprendre le français

Notre mission ?

*Agir ensemble contre toutes formes d'exclusions (en prévention ou traitement)
Recueillir vos besoins sur la zone Cerdagne-Capcir afin d'encourager une dynamique solidaire.*

Nos coordonnées :

1 avenue du Roussillon
à SAILLAGOUSE
Téléphone 04-68-04-02-74

Intercommunalité

CERDAGNE PUIGMAL 2900

Nouveautés 2003 - 2004 :

• Le plus haut domaine skiable des Pyrénées:

De plus en plus haut ! Plus que jamais, le Puigmal mérite sa qualification de station d'altitude : c'est désormais à 2700 mètres que le nouveau télésiège de Montserrat vous conduira, une garantie de neige et de sensations fortes !

• Un nouveau secteur de 120 hectares s'offre à vous :

320 hectare, voilà donc cette saison, la superficie totale du Puigmal, un immense massif enneigé à votre disposition dans un domaine préservé où alternent forêts et grands espaces. Une station Nature avec des paysages à vous couper le souffle, évoluer dans ce cadre exceptionnel et quelque peu sauvage ne vous laissera pas indifférents, vous verrez !

• Du ski pour tous et quel ski !

Tout a été prévu pour que la majorité des skieurs et surfeurs, quelque soit leur niveau, puissent atteindre la côte de 2700 mètres. Les bons skieurs vont redécouvrir "le ski" et se faire une petite poussée d'adrénaline ; les autres pourront aussi profiter de ces espaces grandioses grâce à une piste bleue de 9 kilomètres qui va les mener de 2700 mètres à 1800 mètres au bas de la station. Et comme le maître mot du Puigmal, c'est la convivialité, chacun pourra trouver un espace adapté à sa pratique, qu'il soit petit ou grand, confirmé ou non, surfeur ou skieur, promeneur, sans oublier les amateurs de farniente aux terrasses des restaurants d'altitude !

Bienvenue au PUIGMAL

TARIFS CAMBRE D'AZE

FORFAIT SAISON :

| | |
|------------------------------|-------|
| Résident Adulte | 130 € |
| Résident Enfant (5 à 12 ans) | 78 € |

TARIFS PUIGMAL

FORFAIT SAISON :

| | |
|---------------------------------|-------|
| Résident Adulte | 125 € |
| Résident Enfant (5 à 17 ans) | 90 € |
| Résident Etudiant (maxi 30 ans) | 90 € |

FORFAIT JOURNEE :

| | |
|--------|------|
| Adulte | 19 € |
|--------|------|

FORFAIT 6 JOURS :

| | |
|----------------------|------|
| Adulte | 89 € |
| (vacances scolaires) | |

Justification du statut de résident obligatoire :

- *certificat de résidence de la Mairie ou feuille d'impôts ou quittance EDF*
- *pièce d'identité*
- *justificatif obligatoire pour les étudiants*
- *1 photo (même pour forfait journée et forfait 6 jours)*

POUR LOCATIONS

(toute personne n'étant pas soumise à un impôt sur la commune)
(forfait saison)

| | |
|--------|-------|
| Adulte | 170 € |
| Enfant | 130 € |



POUR INFORMATION TARIFS NEIGES CATALANES

| | |
|-------------------------------|-------|
| Saison adulte | 358 € |
| Saison enfant (5 à 12 ans) | 300 € |
| Saison étudiant (maxi 25 ans) | 300 € |

● CARNET DE FAMILLE

Saillagouse s'agrandit avec l'arrivée de :

- Alice CHAMAGNE
- Lucas DALMAU
- Cécilia BLIGNY
- Manon GARCIA
- Constance CHEVRIER-GARCIA
- Nina FORCADELL-BALLET
- Morgane MARTY-TERCIER
- Laura GUIARD DALL'AGNESE

Toutes nos félicitations aux nouveaux mariés:

- Olivier PALMADE et Laëticia PICART
- Bertrand LECOMTE et Sandra LERICHE
- Philippe KAMEL et Catherine PARROT
- Marcel ALBAREDA et Anne LE ROUX

Nos peines :

- Palmyre CUNILL
- Monique MAURICE
- Antonine FABRE
- Marie ASPERO
- Antoine ARBOS
- Michel CORTIE

● LISTES ELECTORALES

Les personnes nouvellement arrivées dans la commune sont invitées à s'inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2003, date de clôture des inscriptions.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

● RECENSEMENT MILITAIRE

La démarche de recensement est à faire en mairie, par les jeunes garçons et filles, entre la date anniversaire de leur 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Lors de cette inscription, le jeune reçoit une attestation de recensement qu'il sera amené à présenter pour tous examens ou concours à venir (exemple : conduite accompagnée, permis de conduire, baccalauréat...).

● FINANCES

Un pointage des finances établi en milieu d'année fait apparaître une stabilité des recettes et des dépenses conforme au budget primitif.

Un fait nouveau vient malgré tout de se produire au cours du troisième trimestre qui a toutes les chances de modifier, dans le bon sens, la trésorerie de la commune.

En effet, le permis de construire sur la zone d'activités pour la construction de quatre bâtiments, prévus pour être loués à des artisans, n'a fait l'objet d'aucun recours devant les Tribunaux Administratifs.

Ainsi, notre commune a commencé à récupérer une partie des investissements qu'elle avait engagés et ces terrains, plongés dans la torpeur des procédures depuis une dizaine d'années, vont enfin pouvoir porter dignement leur nom de " Espace de Développement Economique Cerdan ".

Municipales

Soyons de bonne compagnie

" On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais aussi de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre, ou des choses que l'on a sous sa garde ".

Des " enfants " ou adolescents qui entrent par effraction dans des propriétés privées, des petits actes de vandalisme au détriment des biens publics, des chiens en vadrouille dans les rues du village... Au-delà de la détérioration des bonnes relations de voisinage, cela peut conduire le parents défaillant ou le propriétaire de l'animal devant le tribunal...

La mairie rappelle en outre que par arrêté municipal du 22 février 1994, il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique.

Afin de préserver notre qualité de vie, nous demandons aux propriétaires de chiens de ne pas laisser divaguer de jour comme de nuit leurs " gentils toutous ", de les promener en laisse, de veiller à leur éducation. Nous éviterons ainsi qu'ils souillent les espaces de jeux pour enfants, les espaces verts, les voies publiques, trottoirs... De plus un accident ne peut ainsi être évité. Les infractions constatées par la gendarmerie ou les gardes-chasse seront réprimées et sanctionnées en application des articles 529 et 530 du Code de Procédure Pénale.

CHEMIN ROSE REBAPTISE

La couleur rose ayant " viré " lors des travaux de rénovation, il fallait trouver un autre nom à ce chemin.

Le Conseil Municipal a choisi de l'appeler " Passeig dels Enamorats " (Chemin des Amoureux). Mais sont-ils vraiment plus nombreux que les autres à s'y promener ?

Qui sait ? Toutefois, ce joli nom inspirera à la promenade dans ce petit coin de notre village.

SALUBRITE PUBLIQUE

Il nous a été signalé que de nombreuses déjections canines étaient déversées directement dans les containers sans avoir été préalablement déposées dans des sacs plastique.

Par mesure d'hygiène et afin d'éviter les fortes odeurs qui en découlent, il est demandé aux propriétaires d'animaux de respecter ces recommandations.

TELEVISION

Suite aux diverses interventions engagées par M. François Calvet, Député, auprès du Comité Interrégional pour le Développement et l'Aménagement des Pyrénées, de France 3 et de Télédiffusion de France, les habitants de Cerdagne et du Capcir pourront bénéficier quotidiennement du programme Local France3, et ceci dès la fin de l'année 2003.

Toutefois, vous avez pu constater les problèmes de réception de cette chaîne dans nos hauts cantons.

Ne réglez pas votre poste, de pestez pas contre le relais : il s'agit en fait d'une radio espagnole qui émet sur la même fréquence que notre chaîne régionale !

Encore des pourparlers en perspective !



● **ENTRETIEN DES COURS D'EAU**

(note des services de la Préfecture des P.O.)

La qualité, donc l'entretien des cours d'eau de notre département constitue un enjeu essentiel tant au plan économique qu'écologique.

Les enjeux de l'entretien des cours d'eau sont majeurs et concernent tant la sécurité des biens et des personnes que la protection du milieu naturel et l'amélioration du cadre de vie.

Entretenir un cours d'eau, c'est essentiellement maintenir l'écoulement naturel des eaux, assurer une bonne tenue des berges, mais aussi préserver le bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques et conserver la biodiversité.

Aujourd'hui, les berges sont de plus en plus laissées à l'abandon, de nombreux

déchets s'accumulent dans les cours d'eau, l'exploitation traditionnelle des rives ayant disparu. Parallèlement, la fréquentation des cours d'eau s'est accrue générant une augmentation des risques. Il en résulte une érosion des berges, des débordements plus fréquents et dévastateurs et une accessibilité des berges réduite.

Les moyens à mettre en place sont en général des interventions légères à adapter en fonction de l'état initial des rives. Il peut s'agir d'élagages d'arbres, de recépage, d'enlèvement d'embâcles, et de la suppression systématique des dépôts sauvages.

Les articles L. 215-2 et L. 215-14 du Code de l'Environnement imposent aux propriétaires riverains des cours d'eau non domaniaux un curage régulier

pour rétablir le cours d'eau dans sa largeur et sa profondeur naturelles ainsi qu'un entretien des rives.

Traditionnellement, il est pourvu à ces opérations dans le cadre des anciens règlements ou d'après les usages locaux. A défaut, les propriétaires peuvent constituer une association syndicale de propriétaire libre ou autorisée ou en cas d'impossibilité, une association constituée d'office.

Lorsque l'opération d'entretien des cours d'eau présente un caractère d'urgence ou d'intérêt général, les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale créés à cet effet sont habilités à réaliser lesdits travaux qui restent à la charge financière du propriétaire. ■

● **CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE**

La caisse primaire d'assurance maladie des Pyrénées-Orientales propose aux assurés sociaux de Cerdagne un service d'information à distance : le " VISIO-ACCUEIL ". Ce service, entièrement gratuit, est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, dans les locaux de la Chambre de Métiers, rue Serre Saint Jean à Saillagouse. Le Visio-Accueil permet, sans avoir à se déplacer, d'entrer en relation directe avec un téléconseiller de l'Assurance Maladie pour s'informer sur les démarches à accomplir ou connaître les droits. Il propose également de faire le point sur les remboursements, de retirer immédiatement un formulaire, une attestation de droits, un relevé d'indemnités journalières, de transmettre instantanément un document nécessaire à la constitution d'un dossier.

DEPISTAGE DES CANCERS DU SEIN, DU COLON et DU RECTUM

(Association Dépistage 66)

Une campagne nationale du cancer du sein est lancée sur les radios, la télévision et la presse. Dans quelques mois, chaque femme de 50 à 74 ans de notre département recevra une lettre d'invitation personnalisée. Elles prendront rendez-vous chez le radiologue de leur choix (sur la liste des radiologues participant à la campagne) pour bénéficier d'une mammographie prise en charge à 100 % par l'assurance maladie. Une fois la mammographie réalisée, après un examen clinique, un résultat sera donné par le radiologue.

En cas de mammographie anormale, ces clichés bénéficieront d'une deuxième lecture (par un 2ème radiologue). Les radiographies et les résultats définitifs seront à la disposition de la patiente 15 jours plus tard au cabinet de radiologie.

Pour le cancer du colon et du rectum, le département a choisi avec 21 autres pour être

un département pilote, hommes et femmes de 50 à 74 ans de notre département recevront une invitation à se rendre chez leur médecin traitant. Celui-ci, après un entretien approfondi, décidera de la conduite à tenir (remise du test ou non, ou autre examen). La personne réalise ensuite le test (3 plaquettes Hemocult II) et l'adresse au centre de lecture (enveloppe pré affranchie jointe). Ce test dépiste les saignements invisibles causés par les polypes ou les lésions cancéreuses. En cas de résultat positif, le médecin proposera une coloscopie.

Le but de ces programmes est de faire baisser la mortalité due à ces cancers en les dépistant tôt et par conséquent, d'améliorer la qualité de vie des personnes dépistées. Ce but ne pourra être atteint que par une forte participation de la population.

Noël des Animaux dans les refuges des S.P.A.

Les fêtes de fin d'année approchent. Cette période est l'occasion pour beaucoup d'entre nous de marquer joyeusement l'année écoulée. C'est également une période redoutée par les S.P.A. car elle est propice aux abandons d'animaux. Les chiens notamment sont délaissés parce que leurs maîtres préfèrent rester au chaud, plutôt que promener leur animal par mauvais temps. Cette année encore, des dizaines d'animaux vont finir tristement l'année, enfermés dans un box. Pour leur donner une chance supplémentaire de retrouver rapidement un maître, la plupart des refuges S.P.A. seront exceptionnellement ouverts au public

SAMEDI 13 DECEMBRE & DIMANCHE 14 DECEMBRE

De très nombreux chiens et chats d'âge et de race très différents comptent sur votre visite. A cette occasion, les S.P.A. de France rappellent qu'elles ne sont pas favorables à l'adoption d'un animal dans le but de l'offrir en cadeau. Il est nécessaire que le futur maître fasse la démarche de venir dans un refuge, choisir lui-même l'animal qui correspondra, par sa taille, par son caractère et son apparence à ses aspirations.

Le bonheur d'un animal et de son maître ne s'improvise pas.

CONFEDERATION NATIONALE DES SPA DE France

BP 2066 - 69226 LYON CEDEX 02

Tél. 04.78.38.71.85

Minitel : 36.15 SPAFRANCE

Site internet : <http://perso.wanadoo.fr/confspa>.

Réalisations et ...

● Cinquième concours "Village Fleuri"

La remise des prix du cinquième concours " Village Fleuri " organisé par la commune a clôturé la journée du marché du goût. Cette année pas besoin d'inscription, le jury a arpenté toutes les rues du village et hameaux pour noter pas moins de 70 maisons et balcons. C'est avec grand plaisir que les trois membres de ce jury ont découvert de magnifiques compositions florales aussi originales les unes que les autres. Un beau parterre, une fenêtre fleurie sont particulièrement agréables à l'œil et le choix est difficile pour féliciter les acteurs de ces petits chefs d'œuvre. Pourtant le jury s'est mis d'accord pour récompenser :

- dans la catégorie jardin :

- 1er prix : M. Mme HERNANDEZ José
- 2ème : M. Mme SANNA Antoine
- 3ème prix : Mme SIRVENT Claude
- 4ème prix ex æquo : Mme VISA Anna
M. Mme HOUADER Georges

- dans la catégorie balcon :

- 1er prix : M. Mme WATTRELOS Bernard
- 2ème prix : M. Mme MARTY Antoine
- 3ème prix : M. PONSAILLE Robert
- 4ème prix : M. LAUNAY Thierry

Deux prix spéciaux ont été attribués à Mr et Mme ARBOS Jean-Pierre et à Mr et Mme CAPELL Denis pour la particularité de leurs jardins.

Enfin le jury a tenu à gratifier :

- pour les jardins :
 - M. Mme ROUGE Victor
 - M. Mme DOMENECH Roger
 - M. Mme RIBOT Jacques
- pour les balcons :
 - M. Mme TUBAU Michel
 - Mme FARRERO Marie-Thérèse
 - Mme DUJOUX Hélène

Les gagnants de chaque catégorie ont participé au concours départemental. La remise des prix s'est effectuée le 6 novembre au Conseil Général à Perpignan. Il a été

attribué à Mr et Mme Hernandez José le second prix dans la catégorie " jardins ", Mr et Mme Wattrelos Bernard ont obtenu le quatrième prix dans la catégorie " façades, balcons et pas de porte ".



Pour la seconde année consécutive, la commune a brillamment reçu le premier prix de sa catégorie. Une délégation composée de Mr Gérard GEREMIAS, M. Georges PESQUE et des employés chargés des espaces verts s'est vue remettre une statuette de bronze,

façonnée par le sculpteur José Bonhomme. De plus, le jury départemental a proposé notre candidature pour l'obtention du panonceau " une fleur " au niveau régional.

Félicitations aux deux familles, tout comme à l'ensemble des habitants de notre commune, à la commission environnement et aux employés communaux, dont l'implication va dans le sens de l'embellissement et contribue ainsi au bien-être et à la qualité de vie de notre village.

Projets

QUELQUES ACTES DE LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

- adhésion au SYDECO THT 66 (Syndicat) qui a pour objet de militer contre la traversée de notre département par la ligne électrique haute tension.
- Achat d'une parcelle de 2000 m² située secteur "Lous Oumets" à la famille De Salas.
- Cession des terrains de la zone d'activités Espace de Développement Economique Cerdan à la Communauté de Communes "Pyrénées-Cerdagne" avec paiement par tranches au fur et à mesure des ventes. 1ère tranche : 151.630 €, en vue de lancer une "ruche d'entreprises".
- Présentation du projet de déplacement de la cour de l'école primaire, dossier préparé par la DDE avec réaménagement de la cour de l'école maternelle.
- Adhésion au contrat rivière transfrontalier qui a obtenu l'agrément du Ministère de l'Environnement le 18 septembre 2003, suite au déplacement à Paris du Président de la Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne en compagnie de François Calvet, Député et des techniciens chargés de ce dossier.
- Petits travaux réalisés sur la piste forestière de Védriagnans par l'entreprise Imbern.
- Intervention auprès de Monsieur le Ministre des Armées et de Monsieur le Ministre de l'Intérieur en vue d'activer le dossier de casernement de la nouvelle gendarmerie.
- Installation d'un nouvel éclairage rue du Torrent, entre la Poste et Planotel.
- Examen du Plan Local d'Urbanisme après consultation des services de l'Etat, avant lancement de l'enquête publique qui pourrait avoir lieu dès janvier 2004.
- Nomination d'un expert par le Tribunal Administratif dans l'affaire " Mairie Cf Préfet " au sujet du Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles.
- Maintien de l'arrêté d'interdiction de traversée de Saillagouse par les camions transportant des carburants vers l'Andorre, ce qui amènera le Tribunal Administratif à juger sur le fond.

• Délibération modifiant les compétences de la Communauté de Communes "Pyrénées-Cerdagne" : La Communauté de Communes a décidé à l'unanimité de modifier ses compétences en vue de mieux répondre aux besoins des communes adhérentes, de mutualiser les moyens et d'augmenter la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat. Pour cela, il fallait transférer deux compétences supplémentaires (voirie et logement social), la troisième (ramassage des ordures ménagères) est à l'étude pour 2004. Le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité pour le transfert de ces compétences à la Communauté de Communes, ainsi, les frais de fonctionnement du syndicat de voirie seront pris en compte par cette structure dans le cadre de la D.G.F. et ne seront plus à la charge des communes de la Communauté de Communes.

Délibération "adhésion au Parc Naturel Régional" : Le Conseil Municipal a décidé d'approuver la charte du Parc Naturel Régional et de l'adhésion de notre commune au Syndicat Mixte de gestion de cette structure. L'ensemble des 64 communes qui constituent ce territoire ont délibéré favorablement ainsi que les compagnies consulaires, les Fédérations de Pêche et de Chasse, et le Conseil Régional, porteur de cette démarche au travers de l'AME (Agence Méditerranéenne de l'Environnement). Il manque pour l'instant à l'appel le Conseil Général. Souhaitons que soient rapidement dépassées les considérations soulevées pour que la solidarité, l'action soient les priorités dans un souci de cohérence, de développement de notre territoire, dans le seul intérêt des hommes et des femmes qui y vivent, de l'activité, de notre environnement.

JUMELAGE



Lors de leur visite en Cerdagne, nos amis bretons de Berven-Plouzévédé nous ont laissé un petit souvenir de leur région : un magnifique camélia. Celui-ci s'est bien acclimaté (à l'intérieur) et nous offre ses magnifiques fleurs roses.

Travaux ...

● TRAVAUX COMMUNAUX...

De nombreux chantiers devaient être réalisés avant la fin 2003. Certains ont été menés à bien, d'autres, malheureusement ont pris du retard en raison d'appels d'offres infructueux, de retards de conception, du "surbookage" des entreprises, de leur manque de moyens humains, tout cela même si les financements de ces opérations sont acquis. C'est pourquoi le Conseil Municipal tient à s'en excuser, même si ces retards ne sont pas de sont fait, auprès de tous et plus particulièrement auprès de la population de Védtrignans, des riverains de la Place de Cerdagne, des utilisateurs de la salle de la Colonie Notre Dame.

- *réhabilitation de la toiture de la fontaine Place Sainte Eugénie*
- *Réalisation de salles de réunion au 1er étage de la Colonie Notre Dame en cours, avec près d'un an de retard*
- *Travaux Place de Cerdagne débuteront en mars 2004 pour se terminer avant juillet. Europe, Etat et Région en sont les principaux financeurs. Ces travaux seront réalisés par les entreprises PY et COLAS.*
- *Début des travaux dans la traversée de Védtrignans (enfouissement des réseaux secs, réhabilitation des réseaux humides) : printemps 2004. Ces aménagements seront menés par l'entreprise JOCAVEIL principalement. Leur financement est grandement assuré par l'Europe, la Région, le Département et le Sydel.*
- *La mise aux normes des vestiaires du stade avec création d'une salle de réception et aménagement de la tribune devraient démarrer en juin 2004. Un financement a été consenti par le "fonds Sastre" pour 18 300 €. Que Mr TORRES, Président du District de Football et son équipe en soient remerciés car sans leur engagement, rien n'aurait été possible. La Région participe aussi l'investissement.*
- *La "Promenade San Juan" (piste derrière le cimetière) pourrait voir sa réalisation à partir de mars 2004 ainsi que l'aménagement d'une piste cyclable entre Err et Saillagouse.*
- *Les travaux de réhabilitation de la décharge "Mirabeau" sont en cours.*
- *Projet de nouvelle gendarmerie et lotissement : l'avant projet sommaire est réalisé. Nous en sommes à la phase d'estimation par les professionnels.*
- ...

● COMMERCE ET ARTISANAT... FONT PEAU NEUVE

Boulangerie Pâtisserie Salon de Thé MEYER



Boulangerie Pâtisserie BOUE



LE COMPTOIR DU TROC



ECOMARCHE



Installations :

Plombier-chauffagiste :

ALVERNI Henri • 06.09.05.50.24

Maître carreleur :

GEORGES Christian • 06.85.46.32.08
(titulaire du brevet de maîtrise)

Maçon :

GONCALVES de SOUSA Fernand • 04.68.04.71.31

Peinture et décoration sur objets cadeaux :

Josiane PUNTEL • 04.68.04.46.17

Viabilité hivernale

L'année passée, un certain nombre de problématiques étaient apparues concernant le déneigement des routes nationales et départementales.

A la demande des élus, la Direction départementale de l'Équipement, sous la houlette de Monsieur POU, subdivisionnaire, a organisé un certain nombre de réunions en concertation avec les maires et les délégués du Syndicat Intercommunal de Voirie.

Cette démarche a permis de mettre en œuvre une organisation basée sur les priorités suivantes :

- urgences
- ramassage scolaire
- santé (santé, médical, maisons de santé et maisons de retraite)
- économie
- ...

Elle a abouti à la mise en place d'un certain nombre de principes organisationnels qui, pour les hauts cantons, doit permettre une meilleure desserte de nos populations.

Ce dispositif est permanent de début novembre à fin avril tout en prenant en compte le service aux populations et la législation sur le temps de travail ainsi que la sécurité du personnel d'intervention.

Afin d'améliorer la fiabilité et l'efficacité de ce dispositif, une information routière sera mise en place et les élus seront tenus au courant des modalités de déneigement.

Un service centralisé, destinataire des bulletins météorologiques, est chargé de recueillir l'information, coordonner les interventions, alerter les équipes d'intervention, informer les usagers de la route et les élus communaux.

Une permanence téléphonique recueillera les alertes secours de la part des forces de l'ordre et des pompiers.

Le service normal est organisé à partir de 5 heures du matin jusqu'à 20 h et lors de chutes exceptionnelles, il est prolongé jusqu'à 21 heures. Cette prolongation de service concerne les itinéraires principaux et les accès aux pôles de santé. La priorité d'intervention restant pour les opérations de secours ou de convoi. Au-delà de 20 h ou 21 h,

un service est mis en place pour les opérations de secours ou d'urgence aux personnes déclenché par les services de la gendarmerie ou de secours.

Cette organisation 30 agents, 9 pousseurs, 3 fraises, 4 engins mixtes et 4 saleuses portées. De décembre à la mi-mars, quelque soit le temps, 5 agents dès 5 heures du matin sont chargés d'assurer le patrouillage et la surveillance du réseau.

Ensemble rendons la route plus sûre

CIRCULATION NORMALE | CIRCULATION AVEC EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES | CIRCULATION INTERDITE

VOUS ... 04 68 38 12 05 ... INFORMEZ-VOUS ... 04 68 38 12 05 ... INFORMEZ-VOUS ... 04 68 38 12 05 ... INFO

Ne forcez pas l'impassage. Évitez les dépassements non nécessaires.

Respecter les hommes et les matériels. Soyez vigilant.

Des hommes vous informent et travaillent pour votre sécurité

Des hommes vous informent et travaillent pour votre sécurité

La mission des personnels de la DDE est d'assurer le déplacement des usagers dans les meilleures conditions de sécurité, en tenant compte des 20% d'augmentation du trafic durant les cinq dernières années. Le déneigement est effectué de 5h à 20h selon des circuits prioritaires d'itinéraires d'intervention préétablis des routes nationales et départementales. Dans les conditions d'intempéries exceptionnelles, la plage horaire est prolongée jusqu'à 21h. Les opérations de secours sont assurées 24h sur 24h.

| | | |
|--|--|--|
| Le déneigement mobile 30 Agents 35 Engins | Etat des routes Serveur vocal : Pyrénées-Orientales 04 68 38 12 05 Ariège 05 01 42 75 75 Aude 00 370 04 00 04 | Les recommandations Équipez votre véhicule et équipez-vous (chaînes, pelle, couverture, boîtes à chaussures) Laissez la priorité aux véhicules de déneigement, ne les dépassez pas et augmentez la distance de sécurité. Soyez solidaires des efforts faits pour vous. |
|--|--|--|

Ensemble rendons la route plus sûre
La DDE des Pyrénées-Orientales vous souhaite une bonne route !

INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS AUX USAGERS

Pour obtenir une information fiable et actualisée, contactez le serveur vocal de la D.D.E. 04.68.38.12.05.

- Circulez avec un véhicule en bon état de marche, muni des équipements nécessaires à la circulation sur routes enneigées ou verglacées.
- Se munir de vêtements chauds.
- Lors d'épisodes neigeux, éviter tout déplacement qui ne serait pas indispensable et à fortiori après 20 heures.

Merci de prendre en compte ces recommandations et bonne route.

Paroles de mômes...

La vérité sort de la bouche des enfants. Ils nous étonnent et nous font rire. Voici, en quelques phrases une leçon de vie.

Question : "Pour Noël, quel souhait voudrais-tu voir se réaliser ?"

Ça serait
d'être
rugbyman
professionnel

C'est que tous ceux
qui vivent dans la rue,
qu'ils vivent tous dans
une maison.

J'aimerais revoir
mon ami le plus fidèle,
Hiro, un chien que
j'avais à Tahiti.

Je veux que
mon papy
aille mieux
et que sa maladie
s'en va.

J'aimerais être
riche et donner 100 €
à tous les pauvres.
Merci.

Moi,
j'aimerais avoir
un cheval blanc
avec sa nourriture
et son champ.

Mon souhait
est que tous
les terriens
soient en paix.

C'est
d'aller
dans
mon pays.

Mon souhait
est que ma mère
soit guérie.

C'est
de nager
avec un dauphin

Mon souhait
c'est d'avoir plein
de gâteaux.

Mon souhait
c'est d'arrêter
de rire.

J'aimerais voir
mon père à Noël.

Je voudrais
voir ma sœur
tous les jours.

De nouveaux reporters

Un bulletin municipal, ce n'est pas seulement l'info faite par des adultes pour des adultes. Les jeunes ont aussi leur mot à dire et aiment discuter de sujets qui les intéressent (qui peuvent aussi nous intéresser d'ailleurs !). Aussi, Aline, Sarah, Mélanie et Alicia se sont mises au travail et nous proposent une petite sélection pour ce numéro. Prochain bulletin : Surprise, vous verrez... Et il y en aura pour tous les goûts!

WEST

Répondez franchement Par les rats

AVEZ-VOUS L'ESPRIT OUVERT ?

1/ Votre fils ou votre fille vous annonce son homosexualité...

● Vous acceptez sa "différence" et proposez de parler calmement

● Vous vous demandez ce que vous avez fait de mal

● Vous êtes retournée mais vous ne le faites pas paraître

○ Vous n'avez plus de fils (ou de fille)

2/ La semaine de la solidarité...

● Solidarité ? C'est un bien grand mot pour vous

● Oui, c'est bientôt, et, d'ailleurs, vous avez déjà envoyé un chèque à l'UNICEF

○ Vous ne connaissez pas, et, à vrai dire, ce n'est pas ce dont vous vous préoccupez le plus

● Vous avez aidé un organisme en achetant deux paquets de pâtes

3/ Dans la rue, un jeune homme arabe vous demande un renseignement...

● Vous lui indiquez très poliment

● Vous lui appelez un taxi et proposez de l'accompagner

● Vous faites semblant de ne pas l'entendre

○ Vous lui dites que s'il était resté dans son pays, il n'aurait pas eu de problèmes

4/ Le (la) meilleur(e) ami(e) de votre fils (fille) est issu(e) de milieu pauvre...

○ Vous interdisez à votre fils (fille) de le (la) fréquenter

● Vous ne voulez pas en entendre parler et craignez de rencontrer ses parents

● Vous dites à votre fils (fille) de l'inviter à déjeuner

● Pas de problème... ses ami(e)s sont vos ami(e)s !

5/ L'ouverture d'esprit, pour vous, c'est...

● Comprendre les gens et les accepter sans broncher

○ Une valeur dont vous n'êtes pas fan

● Tout faire pour aider les rejetés

● L'ouverture d'esprit

RESULTATS :

Si vous avez un maximum de ● : Bravo, l'ouverture d'esprit est bien placée dans votre esprit. Vous acceptez la différence et détestez la discrimination. Mais parfois, vous avez peur que l'on ne vous trouve pas ouvert, et vous en faites un peu trop pour prouver le contraire... Ce n'est que de la bonne volonté et la preuve d'une gentillesse incomparable au regard d'un manque de confiance en soi et d'un regard des autres omniprésent.

Si vous avez un maximum de ● :

Oui, vous êtes ouvert d'esprit et vous savez bien que cette idée est importante. Vous évoluez au cours du temps et ne passe pas un jour sans que vous disiez " j'ai appris quelque chose ". Pour vous, tout le monde est égal et vous avez bien raison ! Vous avez tout compris, continuez...

Si vous avez un maximum de ● :

L'ouverture d'esprit, oui, mais quand c'est chez les autres. Vous admirez cette valeur mais vous ne la mettez pas en pratique. D'un naturel plutôt strict, vous allez accuser le voisin de voter Le Pen alors que vous refusez de parler à un jeune homme arabe. Attention... Vous pourriez en faire les frais... Faites vous à l'idée que le monde est varié et que c'est ce qui est bien.

Si vous avez un maximum de ○ :

Aïe, vous n'êtes pas du tout ouvert... Et d'ailleurs, ce n'est pas votre problème. Vous reniez ceux qui sont différents même au delà de l'amour. Vous êtes un peu égoïste et vous ne voulez pas salir votre image. Et si vous la salissiez en n'étant pas ouvert ? Il est encore temps de changer et de regarder le monde d'un autre œil, après tout, nous sommes tous frères...

VOUS SOUVENEZ-VOUS DE YOANN ?



Connu par le jeu diffusé sur M6 les jeudis soirs, "A la recherche de la nouvelle Star", Yoann est le chanteur mystique et mystérieux, au timbre de voix magnifique, au regard de feu et aux cheveux couleur d'ébène.

Yoann a découvert sa passion pour le chant à l'âge de 11 ans, lors d'un enregistrement d'album avec son professeur de chant au collège pour une œuvre caritative. Depuis, il a eu la chance de rencontrer Gérald de Palmas qui lui a donné de précieux conseils. Pour ce natif du 12 septembre 1983, l'année 2003 fut bénéfique puisqu'il a fait partie des dix finalistes de " A la recherche de la nouvelle Star ", mais, malheureusement, il a été éliminé le sixième et le gagnant a été Jonatan Cerrada qui aujourd'hui, et à l'âge de 17 ans, a créé un album qui se vend très bien. Rappelons que son single "Je voulais te dire que je t'attends" fut disque d'or...

Secret, replié sur lui-même et très solitaire, Yoann admire Mylène Farmer, Madonna et Zazie. Nous lui souhaitons de vivre une carrière telle que l'une de ces stars, car ce n'est ni le talent, ni l'envie qui lui manquent... Il le mérite amplement et peut-être un jour sera t'il, lui aussi, un artiste reconnu (il a horreur du mot "star").



De nouveaux reporters

COUP DE CŒUR.... !



Notre coup de cœur est Jenifer Bartoli. On l'aime pour elle tout simplement. Elle a su nous toucher dès son entrée à la "Star Académie" et elle en a eu la preuve car c'est elle qui a été élue la grande gagnante ! Alors que certains pensaient qu'elle s'arrêterait là, ce n'était que le début ! Quelques mois après la finale, elle a sorti son album (Jenifer), qui s'est vendu à plus d'un million d'exemplaires et ses quatre singles (J'attends l'amour, Au soleil, Des mots qui résonnent et Donne-moi le temps) ont tous été disques d'or.



Elle a même été élue "Révélation Francophone de l'année 2003 AUX NRJ MUSIC AWARDS !!". Et elle a aussi été nominée aux "Victoires

de la Musique". C'est une fille géniale, tout simplement ! On l'admire et tous ses fans sont sincères ! En ce moment, on dit que Jenifer aurait trouvé le bonheur au bras d'un beau brun au charme italien et elle attendrait un heureux événement mais nous n'irons pas plus loin car c'est sa vie privée et nous la respectons. C'est la moindre des choses !

Quoi de mieux pour un début de carrière ? Sa tournée a été un vrai triomphe car elle a été complète. Son concert était très bien mis en scène avec quatre danseurs superbes. Jenifer est simple, sincère, honnête, généreuse, franche, nature. Et en plus, elle a une voix merveilleuse.



Son deuxième album devrait sortir pour début 2004 (pour fêter le nouvel an). Elle prend quelques jours de vacances avant d'aller en studio. Du repos bien mérité après cette année bien agitée ! Surtout repose-toi bien et on attend avec impatience ton nouvel album et ton retour sur le devant de la scène !! Mille pensées à notre Choupinnette adorée !!

MUSIQUE

Les tubes du moment :

"Hé oh" de Tragédie
"La Bamba" de la Star Académie
"Je cours" des Kyo
"Trouble" de Pink
"Persevero" de Tiziano Ferro
Album : Tryo
Album : Evanescence
Album : Diam's
Album : Dido
Album : Faudel
Album : Calogero



Comme album, je vous conseillerais celui du groupe K Y O. Il est vraiment bien fait et plaît énormément.

Les singles agréables :

"Donne-moi le temps" de Jenifer
"Si tu savais" d'Emma Daumas
"Vivre ça" de Jérémy Chatelain
"Suivre une étoile" de Nolwenn Leroy
"Fan" de Pascal Obispo
"Cry me a river" de Justin Timberlake
bande originale de la série Smallville de Rémy Zéro.



Calendrier des rifles Cerdagne-Capcir 2003/04

| DATE | ASSOCIATIONS | HEURE & LIEU |
|--------------|---|--|
| D 30.11.2003 | Ecole de Bolquère | 15 h - Salle Fêtes - BOLQUERE |
| D 07.12.2003 | Amicale Post Scolaire Saillagouse | 16 h - Salle Polyvalente - SAILLAGOUSE |
| S 13.12.2003 | Les Amis de l'Ecole et Foyer collège | 21 h - Halle Sports - BOURG MADAME |
| D 14.12.2003 | Ecoles Enveitg - Latour de Carol | 14 h 30 - Mairie & Gymnase - ENVEITG |
| D 14.12.2003 | Comité des Fêtes Targassonne | 21 h - Salle Fêtes - TARGASSONNE |
| S 20.12.2003 | Amicale Pompiers Vallée du Carol | 21 h - Salle Pol. et Centre Secours LATOUR |
| D 21.12.2003 | Inter Associations de Saillagouse | 16 h - Salle Polyvalente - SAILLAGOUSE |
| J 25.12.2003 | Union Sportive d'Estavar | 16 h 30 Salle polyvalente - ESTAVAR |
| J 25.12.2003 | Association Chasse la Cabanasse | 21 h - Salle Fêtes - LA CABANASSE |
| V 26.12.2003 | Football Club Cerdagne Capcir | 21 h - OSSEJA |
| S 27.12.2003 | R.O.M.C.C. | 21 h - OSSEJA & MATEMALE |
| D 28.12.2003 | Association Culturelle Valcebollère | 15 h - Salle Fêtes - VALCEBOLLERE |
| D 28.12.2003 | Rugby XIII-Club Natation-Club Judo- Font-Romeu Expression- Ski Club Font Romeu-Cercle Nageurs | 21 h - Espace Colette Besson FONT ROMEU |
| M 30.12.2003 | Basket Club Cerdanya & Union sportive Estavar | 21 h - Salle polyvalente - SAILLAGOUSE |
| J 01.01.2004 | Ecole de Football Cerdagne Capcir | 16 h - Salle Polyvalente - SAILLAGOUSE |
| S 03.01.2004 | Ecole de Rugby R.O.M.C.C. | 16 h - OSSEJA |
| D 18.01.2004 | Comité des Fêtes Targassonne | 16 h - Salle Fêtes - TARGASSONNE |
| D 08.02.2004 | Ecole de la Cabanasse | 14 h 30 - Salle Fêtes - LA CABANASSE |

**Les associations vous souhaitent de passer une agréable soirée
et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2004.
Les associacions us desitjen un bon vespre i un bon any 2004.**

EDITO

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En écrivant cet édit, je me veux l'interprète de l'équipe municipale qui œuvre jour après jour, avec pour objectif cardinal l'intérêt de notre communauté saillagoussaine. L'une des valeurs fondamentales qui nous a permis d'avancer durant cette première partie de mandat, en favorisant l'initiative, véritable poumon de la vie dans une société libre, aura été le développement de la démocratie. C'est donc entendre le point de vue des contradicteurs, écouter, informer, dialoguer, additionner les expériences, qui nous permettra de préparer les projets qui seront le ciment de notre identité saillagoussaine, demain, dans une intercommunalité forte.

La mobilisation du milieu associatif, de nos jeunes, de nous tous, lors de consultations vitales comme l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme..., garantit plus d'énergie dans la mise en œuvre des projets de notre commune, dans un paysage politique en pleine évolution, en égard à la décentralisation, aux nouvelles compétences qui seront transmises aux collectivités territoriales en 2004 et 2005.

Les projets avancent (gendarmerie, place de Cerdagne, Védriagnans, lotissement communal...) mais la pression foncière actuelle ne va pas sans freiner l'action volontariste que le Conseil Municipal veut insuffler pour réaliser de l'habitat permanent. Devant l'intérêt majeur de cette problématique, la Communauté de Communes " Pyrénées-Cerdagne " mène une réflexion globale sur ce sujet.

Si débattre, adapter, arbitrer, décider, sont les éléments essentiels du montage de projets,

Réaliser sera le parcours déterminé de l'équipe municipale en 2004.

Je vous souhaite à tous, au nom du Conseil Municipal, de nos collaborateurs, de bonnes fêtes et une bonne année 2004, qu'elle privilégie réussite, fraternité et bonne santé pour tous.

Le Maire, Conseiller Général du Canton de Saillagouse

Comme chaque année, la cérémonie des vœux
se déroulera le samedi 31 janvier 2004 à 18 heures.

Le Maire, les Adjointes,
le Conseil Municipal de Saillagouse,
leurs collaborateurs,

vous souhaitent, ainsi qu'à votre famille
bonheur, santé et prospérité.



Puisse 2004 laisser une grande place
à la tolérance, à la solidarité et à la fraternité.
BON ANY NOU A TOTS